

Le RÉSEAU de VIGILANCE des MOUCHES des FRUITS à MAYOTTE

Le réseau de vigilance des mouches de fruits est en place à Mayotte depuis février 2011. Un premier résultat du suivi sur six mois a permis d'identifier les principales mouches de fruits des arbres fruitiers présentes et sensibles aux phéromones utilisées. Il fournit une tendance sur l'évolution de la population de ces mouches sur cette période. Ce troisième "BISV" informe sur l'évolution des populations de trois mouches sur douze mois.



Bactrocera invadens.



Dacus etiennellus.



Ceratitis capitata.

Description du réseau

Le réseau de vigilance des mouches des fruits a pour objectif de détecter l'introduction de mouches des fruits par piégeage dans les vergers et au niveau des sites d'introduction possibles (ports et aéroports). Ce réseau est piloté par le Service de l'alimentation de la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Daaf) de Mayotte.

Les mouches sont capturées à l'aide des pièges *Maxitrap* à l'intérieur des-

quels sont placées des phéromones sexuelles. Le couvercle *Toprotech* du piège imprégné de deltaméthrine a un effet létal.

Dans chaque piège est déposée une plaquette d'attractif sexuel. Le piège est ensuite suspendu à une branche d'arbre à environ 1,80 mètre du sol, sur la partie exposée au soleil et bien aérée afin d'obtenir une diffusion maximale des attractifs. Le relevé des pièges s'effectue une fois par semaine.

organismes suivis	<i>Bactrocera invadens</i> (Complex dorsalis), <i>Ceratitis capitata</i> (Wideman, 1824) et <i>Dacus etiennellus</i> (Munro et al.)
nombre de pièges (février 2011)	25
nombre de sites	8
type et nature des sites	vergers et/ou arbres isolés (sites fixes)
nature des observations et analyses	piégeage des adultes
fréquence des observations	toutes les semaines
indicateur	nombre d'adultes piégés

Tableau 1. Description du réseau de vigilance des mouches des fruits à Mayotte.

espèce	type de piège	insecticide	attractif (phéromone)
<i>Bactrocera invadens</i>	Sec <i>Maxitrap</i>	couvercle <i>Toprotech</i>	Méthyl eugénol
<i>Dacus etiennellus</i>	Sec <i>Maxitrap</i>	couvercle <i>Toprotech</i>	Cuelure
<i>Ceratitis capitata</i>	Sec <i>Maxitrap</i>	couvercle <i>Toprotech</i>	Terpinyl acétate

Tableau 2. Description des types de pièges et d'attractifs utilisés par espèce.

Les résultats des observations

- Le nombre de *Ceratitis capitata* et *Dacus etiennellus* capturées dans l'année reste faible et pratiquement constant; celui de *D. etiennellus* est légèrement supérieur à celui de *C. capitata*.
- Le nombre de *Bactrocera invadens* capturées est beaucoup plus important que celui des deux autres mouches d'octobre à avril; ce nombre atteint son pic en janvier (fig. 1).
- Dans tous les sites, c'est *Bactrocera invadens* qui est capturée en grande proportion par rapport aux deux autres mouches. Elle a été capturée en très grand nombre au sud (M'zoizia et Bambo Est) et au nord à Mitséni, dans un rapport de 3 à 5 par rapports aux autres sites (fig. 2).
- Dans l'ensemble de l'île, la population de *Bactrocera invadens* capturée augmente à partir du mois d'octobre pour atteindre son maximum en janvier (fig. 3).
- La tendance observée pendant les six premiers mois de la mise en place du réseau sur l'importance de la population de *Bactrocera invadens* se confirme sur toute l'année. Elle semble être la mouche la plus importante en terme de population.

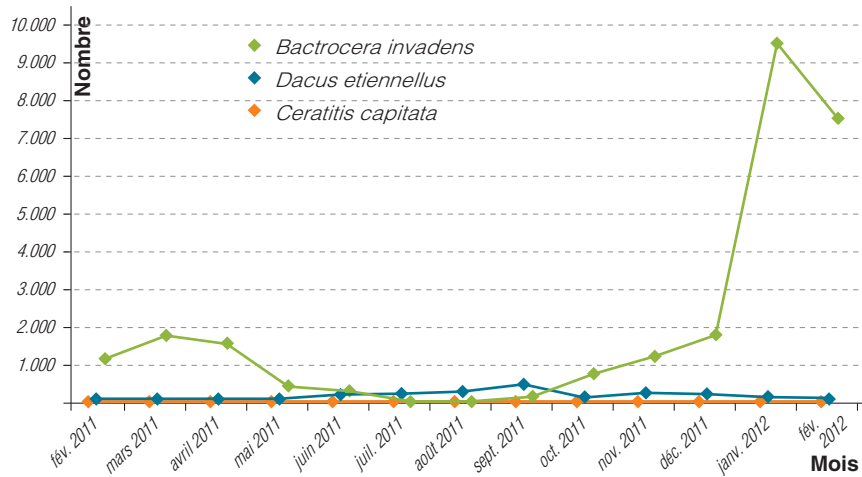


Figure 1. Nombres de mouches capturées par mois.

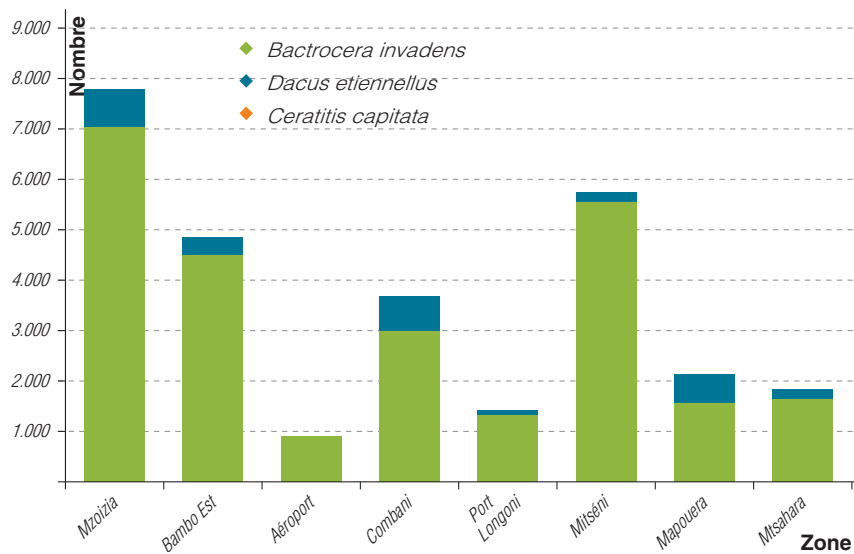


Figure 2. Nombres de mouches capturées par zone sur une année.

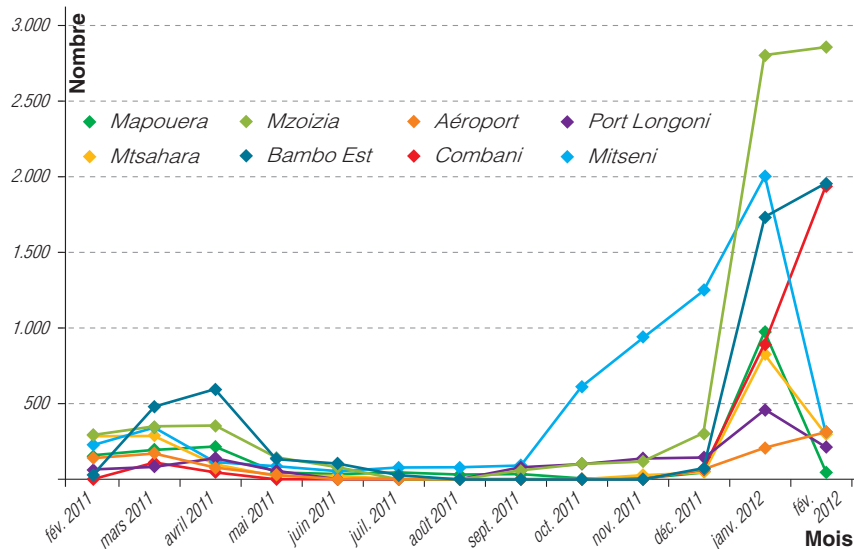


Figure 3. Nombres de *Bactrocera invadens* capturées par zone dans le temps.



Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt de Mayotte
rue Mariazé - BP 103
97 600 Mamoudzou
tél.: 0269 61 12 13 fax: 0269 61 10 31
mail: daaf976@agriculture.gouv.fr
web: http://daf.mayotte.agriculture.gouv.fr



Directeur de publication
Guillaume Chenut / directeur-adjoint Daaf Mayotte
Comité de rédaction
Philippe Mérot / chef du service Alimentation de la
Daaf / Anli-Liachouroutu Abdou-Karime / Unité
productions primaires
et environnement, service Alimentation Daaf
Photographies
© DR - Daaf-Salim

Daaf, service de l'Alimentation
BP 103, ZI Kawéni, 97600 Mamoudzou
tél.: 0269 61 11 41 fax: 0269 61 11 47
mail: alimentation.daaf976@agriculture.gouv.fr

© Daaf-Salim / Mayotte - août 2012 / ISSN: en cours